



Bulletin de liaison de la section apiculture du Cercle Laïque Culturel d'Argenton

A la découverte des abeilles



Centre aéré en juillet 2010



COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

25 MAI 2010 :

Présents : Elyette ALBY, Jacques BRISSAUD, Colette et Joseph BRISSON, Christian CAUTY, Marie-Christine et Jacques CHAMBON, Claude DESBROSSES, Claude DORMANT, Charles-Henri GUILBAUD, Jacques MATHE, Jean-Pierre PETITHOMME, Michel RAVEAU, Dominique TORREAU, Yolande et Philippe YVERNAULT.

Présentation de nouveaux adhérents :

Isabelle et Jean-Louis DEVAUX
118, avenue Rollinat
36 200 ARGENTON-SUR-CREUSE
Tél : 02 54 24 40 69

Remise de documents :

L'AVETTE : Bulletin de liaison N° 6 de la section apiculture du Cercle Laïque Culturel (CLC) d'Argenton-Sur-Creuse

Interventions :

Deux interventions intéressantes ont été menées par Christian et Jacques le 29 avril 2010 :

- **Nouziers : Récupération d'une colonie installée entre fenêtre et volet.**

La tâche a été compliquée par la présence d'une grande quantité de miel dans les cellules et par une construction des rayons en biais par rapport au linteau.

L'opération a toutefois été parfaitement réussie et Gillian dispose ainsi d'une colonie supplémentaire

- **Le Magny : Transfert par tapotement d'une colonie vers une nouvelle ruche.**

Le transfert est provoqué après un copieux enfumage et le tapotement de la ruche souche, qui provoque le passage de la reine et des abeilles de la ruche souche à la ruche d'accueil située au dessus. Une grille à reine est ensuite disposée entre les deux ruches.

La difficulté majeure a été d'assurer l'étanchéité entre les 2 corps de ruches. La ruche souche, très ancienne présentait un important défaut de planimétrie et une bonne longueur de ruban adhésif a été nécessaire pour éviter les fuites...

La reine a bien été aperçue au cours de l'opération et même capturée par Claude qui, faisant preuve d'une trop grande délicatesse, l'a relâchée !

Excepté le problème de planimétrie, l'opération s'est parfaitement déroulée et chacun a pu constater la facilité et l'efficacité de ce type d'intervention.

Malheureusement l'objectif n'a pas été atteint

puisque, quelques jours plus tard, Philippe a constaté que toute la colonie avait réintégré la ruche souche. Cet échec peut s'expliquer par un manque d'étanchéité entre les 2 corps de ruches et la grille à reine qui aurait pu permettre à la reine de redescendre.

Philippe aura donc tout loisir de s'entraîner à nouveau à ce mode de transfert...

Ces deux opérations ont été très appréciées par les adhérents présents qui souhaitaient se familiariser à ces pratiques.

Essaims :

De nombreux essaims ont pu être récupérés et ont donné satisfaction à de nombreux adhérents. Il reste toutefois quelques demandes qui n'ont pas pu être satisfaites à ce jour, soit :

| | |
|---------------------|-----------|
| Elyette ALBY - | Plusieurs |
| Nicolas DELAMOTTE | 2 |
| Claude DESBROSSES | 2 |
| Jacques MATHE | 1 |
| J-Pierre PETITHOMME | 1 |
| Dominique TORREAU | 1 |
| Philippe YVERNAULT | 1 |
| Isabelle DEVAUX | 1 |

Récolte de printemps :

Les adhérents ont connu des fortunes diverses à l'occasion de cette récolte. On constate une diminution de l'ordre de 30% par rapport à la récolte 2009. Ce qui s'explique vraisemblablement par un l'hiver long et une météo bien froide et humide au mois de mai.

Travaux pratiques :

Jacques et Christian présentent une trappe à pollen. Cette trappe de fond doit être disposée en lieu et place du plateau grillagé et peut être maintenue en permanence toute l'année. Son fonctionnement est simple et permet en actionnant un clapet d'entrée de sélectionner le passage des abeilles par la grille ou en dehors de celle-ci.

En fonctionnement, clapet ouvert, l'entrée est obstruée par une grille comportant des trous de 5 mm d'un diamètre permettant juste le passage d'une abeille. Un tiroir est placé au dessous pour récupérer les pelotes qui tombent au passage des abeilles.

Deux trous plus importants sont disposés sur les côtés pour laisser le passage aux bourdons.

Formation apicole :

Le syndicat des apiculteurs du Centre et du Berry organise une demi-journée de formation le samedi 12 juin à 14h30 chez M. MORIN apiculteur à VATAN. Le sujet de cette session portera principalement sur le pollen, la pose des trappes, la récolte, le séchage, etc.

Elle se déroulera en une partie théorique avec conférence et explication des méthodes et une partie

technique avec mise en pratique au rucher des procédés décrits.

La prochaine réunion est fixée au mardi 22 juin 2010 à 18h00.

22 JUIN 2010 :

Présents : Elyette ALBY, Jacques BRISSAUD, Christian CAUTY, Jacques CHAMBON, Claude CHEVAL, Michel MATHE, Annie MOREAU, Jean-Pierre PETITHOMME, Michel RAVEAU, Dominique TORREAU, Yolande et Philippe YVERNAULT.

Récupération d'essaims :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) procède à la mise à jour des listes d'apiculteurs susceptibles de récupérer des essaims.

Les adhérents intéressés par cette démarche sont invités à faire connaître leur candidature auprès du SDIS.

Formation apicole :

Le syndicat des apiculteurs du Centre et du Berry a organisé une demi-journée de formation le samedi 12 juin chez M. MORIN apiculteur à VATAN. Le sujet de cette session portait essentiellement sur le pollen, la pose des trappes, la récolte, le séchage, etc.

Plusieurs membres de notre section ont participé à cette journée (Elyette, Colette et Joseph, Monique et Christian, Marie-Christine et Jacques...).

Christian donne le compte-rendu de cette session :

Récolte du pollen :

L'importance de la récolte est proportionnelle à la force de la colonie et à l'étendue de son couvain.

On équipe en général les colonies les plus peuplées. Il est préférable de poser la trappe en position fermée (sans passage dans la grille) au départ pour que les abeilles s'habituent pendant 1 à 2 jours. On peut laisser les grilles toute la saison apicole. Il n'y a pas a priori d'inconvénients à cela, le ramassage du pollen n'influence pas la récolte du miel. En cas de forte production de pollen, par exemple sur colza, on réduit même les effets de blocage de ponte favorisant l'essaimage.

On peut récolter en moyenne 2 à 5 kg de pollen sec par ruche et par an. On estime à 10 % l'efficacité des trappes, sachant que les abeilles arrivent à s'y adapter et à mieux contourner la difficulté.

On passe environ tous les 2 ou 3 jours pour le ramassage ou un peu plus en période creuse. Il ne faut pas une périodicité dépassant la semaine car le pollen risque de s'humidifier surtout si la météo n'est pas excellente.

L'observation de la récolte à chaque ruche donne des éléments intéressants sur la colonie. Une forte rentrée de pollen va souvent de paire avec une bonne

miellée. Une ruche qui ne rentre rien est peut être devenue orpheline.

On s'aperçoit également que chaque ruche a ses préférences. Il y a toujours un pollen dominant mais qui peut varier fortement d'une colonie à l'autre sur un même emplacement.

Il n'y a pas besoin d'enfumer la ruche, il suffit de rester à l'arrière pour retirer le tiroir. Evidemment, si celui-ci est mal ajusté ou coincé et résiste à l'ouverture, toute la ruche va bouger lors de la récolte et vos abeilles finiront peut-être par s'énerver !!! Il faut donc bien vérifier le bon glissement du tiroir dans la trappe. Les grilles en plastique sont préférables aux grilles métalliques car elles ne blessent pas les abeilles. Cependant si elles sont trop fines, elles finissent par casser ou plier lors de la pose ou du retrait car elles sont toujours plus ou moins propolisées.

Centre aéré :

Le centre aéré du Pêchereau propose à la section apicole l'organisation de visites de rucher afin de faire découvrir aux jeunes, les abeilles, leur mode de vie et les produits de la ruche. Deux visites sont prévues les 15 et 22 juillet 2010. Christian mettra à disposition du centre aéré son rucher et sa pédagogie afin de faire découvrir aux enfants la vie des abeilles et les produits de la ruche.

Les adhérents souhaitant s'associer à cette manifestation seront les bienvenus.

Il est également demandé à tous les membres de la section de mettre à disposition leurs tenues d'apiculteur afin d'équiper et de protéger les enfants contre d'éventuelles piqûres.

La prochaine réunion est fixée au mardi 27 juillet 2010 à 18h00.

27 JUILLET 2010 :

Présents : Jacques BRISSAUD, Monique et Christian CAUTY, Claude DESBROSSES, Michel RAVEAU, Olivier TELLIER, Yolande et Philippe YVERNAULT.

Présentation d'un nouvel adhérent :

Olivier TELLIER
47, avenue de Verdun
36 000 CHATEAUROUX
Tél : 02 18 02 62 53
Portable : 06 87 32 89 15
Mél: olivier_tellier@yahoo.fr

Orphelinage :

Les causes de l'orphelinage d'une ruche sont a priori naturelles. Il suffit par exemple que la jeune reine se fasse croquer par un oiseau lors de son vol nuptial.

Cette année, une des causes peut être la conséquence du froid qui est revenu après les premiers essaimages : il a pu empêcher les jeunes reines d'effectuer leur vol nuptial (une jeune reine doit être fécondée entre le 5ème et le 15ème jour après sa naissance).

L'orphelinage après essaimage est un phénomène récent qui touche de nombreuses colonies. Les anciens apiculteurs n'avaient pas constaté un tel phénomène par le passé, ce qui peut révéler de nouveaux problèmes :

- de diminution de la longévité des reines,
- de fertilité des reines,
- de stérilité des mâles,
- de désorientation des jeunes reines qui ne retrouvent pas leur ruche au retour du vol nuptial.

On peut aussi penser à des causes moins « naturelles » en lien avec l'évolution de notre environnement. C'est plus inquiétant...

Une ruche orpheline, détectée suffisamment tôt, peut faire l'objet d'une tentative d'élevage royal par apport d'un cadre de couvain disposant de larves de moins de trois jours.

En présence d'une ruche réellement bourdonneuse, une dispersion de la colonie s'impose. Après un copieux enfumage, les cadres doivent être secoués à une distance d'environ 100 mètres du rucher. Une bonne partie des abeilles gorgées de miel retournera au rucher et viendra renforcer la population des autres ruches.

Les ouvrières pondeuses, trop lourdes pour rejoindre le rucher, seront ainsi éliminées.

Centre aéré :

Le centre aéré du Pêchereau a proposé à la section apicole l'organisation d'une visite de rucher afin de faire découvrir aux enfants, les abeilles, leur mode de vie et les produits de la ruche.

Monique et Christian ont répondu favorablement à cette demande et ont mis leur rucher à la disposition du centre aéré les 15 et 22 juillet 2010. Assistés de Jacques et Philippe, ils ont accueilli 40 enfants lors de ces deux séances. Des tenues d'apiculteurs avaient été réquisitionnées auprès des membres de l'association.

Les enfants ont écouté studieusement les explications de nos apiculteurs chevronnés et ont montré beaucoup d'intérêt dans cette découverte du monde des abeilles.

Une dégustation de miels et pains d'épices, bien appréciée par les enfants a clôturé cette sympathique visite qui sont repartis avec un petit pot de miel en souvenir offert par la section apicole.

Grâce au dévouement de nos adhérents, cette manifestation a été une réussite et nous ne doutons pas qu'elle sera reconduite à l'avenir.

Syndicat apicole :

Christian fait part aux adhérents de la distribution par le syndicat le 20 septembre 2010 de sirop (stimulation et lourd) et de candi à des prix très intéressants.

Déclaration de rucher :

Le recensement apicole annuel, qui avait été institué en 1980 puis remplacé en 2006 par une simple déclaration en cas de modification notable des ruchers (création, augmentation ou diminution de 30 %, déplacement des ruches ou cessation d'activité), devient à nouveau obligatoire (art. 33 de la loi de programmation du Grenelle de l'environnement).

À partir du 1er janvier 2010, les apiculteurs doivent obligatoirement faire la déclaration de leur rucher chaque année, et ce dès la 1ère ruche.

Attention, en cas de vente de miel, il est obligatoire de détenir un n° de Siret, obtenu auprès du centre des formalités des entreprises de la chambre d'agriculture. Pour les activités ne relevant pas d'un n° Siret, il est nécessaire d'obtenir un n° Numagrit, délivré par la direction départementale en charge de l'agriculture ou des services vétérinaires.

La demande d'un n° Siret ou Numagrit doit être déposée avant la première déclaration des ruchers. Sans l'un de ces numéros, la déclaration ne sera pas prise en compte.

Récolte d'été :

Afin de permettre aux colonies de reconstituer des réserves de miel suffisantes pour l'hiver, il est conseillé de ne pas procéder aux récoltes d'été trop tard dans la saison.

Cette récolte doit être suivie rapidement de la visite d'automne (septembre).

Ses objectifs sont multiples :

- Vérifier l'étendue du couvain et sa compacité.
- Contrôler l'état sanitaire des ouvrières et du couvain
- Estimer le volume des provisions et suppléer si besoin
- Prendre en charge les colonies à l'avenir incertain.
- Procéder au traitement "Apivar" suivant protocole du GDSA.

La prochaine réunion est fixée au mardi 28 septembre 2010 à 18h00.



28 SEPTEMBRE 2010 :

Présents : Jacques BRISSAUD, Monique et Christian CAUTY, Marie-Christine et Jacques CHAMBON, Claude CHEVAL, Claude DESBROSSES, Claude DORMANT, Michel MATHE, Michel RAVEAU, Roger REIGNOUX, Olivier TEL-LIER, Yolande et Philippe YVERNAULT.

Présentation d'une nouvelle adhérente :

Lise DURIS
3, rue du Château d'Eau, Chamblanc
36 270 BARAIZE
Tél : 06 77 36 36 04
Mél: pon.blanc@dbmail.com

Départ Elyette :

Elyette a dû quitter le Berry pour accepter un emploi dans le Nord.

Elle remercie chaleureusement la section apicole du CLC pour l'avoir si gentiment accueillie et transmet ses amitiés à tous les adhérents.

La section lui souhaite beaucoup de réussite et de bonheur dans sa nouvelle région. On espère la revoir souvent à l'occasion de ses passages dans le Berry et ainsi continuer à échanger sur son expérience apicole très intéressante.

Point sur les ruchers et les récoltes :

Les récoltes de miel ont été effectuées en 2 ou 3 fois entre le 15 mai et la fin du mois d'août. Les quantités récoltées sont très variables et dépassent rarement en moyenne annuelle 20kg par ruche.

Il a encore été constaté cette année chez plusieurs adhérents un orphelinage anormal de colonies suite à essaimage (20 à 30%).

Frelon asiatique :

La présence de frelons asiatiques a été signalée dans plusieurs localités du département (Châteauroux, Badecon-le-Pin, La Châtre...) sans certitude pour l'instant sur leur authentification.

Fausse teigne:

La fausse teigne est bien connue des apiculteurs, qui font un jour ou l'autre connaissance avec elle : soit lors de la conservation des cadres de hausses en dehors des périodes de miellées, soit en découvrant des colonies atteintes ou détruites par la fausse teigne.

La pression exercée sur les colonies d'abeilles est permanente du printemps à l'automne. Les destructions de la fausse teigne précipitent la perte des colonies faibles et leur pillage par les colonies plus fortes, or le pillage est avec la dérive des abeilles le principal mode naturel de transmission des maladies

des abeilles (Loque américaine, européenne, varroase).

Après la mort d'une colonie, condition la plus favorable au développement des larves de fausse teigne, il ne faut que 10 à 15 jours pour détruire l'ensemble des rayons de la colonie.

Lutte contre la fausse teigne :

- Lutte biologique :

La bactérie utilisée (Bacillus thuringiensis), offre une bonne protection contre la fausse teigne. Elle sécrète une toxine qui s'attaque aux larves de fausse teigne. Différents produits, dont le "Mellonex" existent en apiculture, contenant une souche particulièrement nocive pour la fausse teigne. Cette bactérie est inoffensive pour les abeilles, l'homme et les animaux.

Le principal inconvénient est qu'il faut pulvériser le produit sur tous les cadres (2 faces) : un peu fastidieux et onéreux...

- Congélation :

Très efficace, elle détruit tous les stades de fausse teigne, oeufs compris. La durée minimale de congélation dépend de la température de congélation : de 2 heures à -15°C à 4,5 heures à -7°C (durées mesurées à partir du moment où le cadre a atteint la température de congélation. Cette méthode nécessite cependant des capacités de congélation importantes.

- Le courant d'air :

Les larves de fausse teigne détestent les courants d'air. Pour en créer, on utilise l'effet cheminée : cette méthode consiste à empiler les hausses en colonne.

Pour construire cette HLM, c'est très simple (de bas en haut) :

1 : des parpaings écartés les uns des autres pour éloigner la base de la pile de hausse du sol et de son humidité et laisser entrer l'air sous la pile.

2 : un grillage fin : grille à reine ou grillage inox à mailles fines (type plancher aéré) pour empêcher les rongeurs de monter.

3 : les hausses et leurs cadres empilés. Veiller à ce que les cadres soient bien espacés les uns des autres (sinon la ventilation est mauvaise et la fausse teigne commencera à se développer à cet endroit).

4 : une autre grille.

5 : un toit type chalet, avec un trou d'aération, pour protéger la pile de la pluie.

Cette méthode donne de très bons résultats, elle est simple et facile à mettre en oeuvre. Si le courant d'air n'est pas optimal, on peut constater quelques « départs » de fausse teigne, qui ne vont jamais très loin.

La prochaine réunion est fixée au mardi 26 octobre à 18h00.

26 OCTOBRE 2010 :

Présents : Jacques BRISSAUD, Colette et Joseph BRISSON, Monique et Christian CAUTY, Claude CHEVAL, Claude DORMANT, Achille DURIS, Jacques LAPOUGE, Michel RAVEAU, Roger REIGNOUX, Olivier TELLIER.

Dates à retenir:

- Du 29 au 31 octobre 2010 : Congrès National de l'Apiculture Française

L'ensemble de la manifestation se déroulera au palais des congrès du Futuroscope de Poitiers. Le programme des trois journées est consultable dans la revue "l'Abeilles de France".

On peut citer une conférence de Joss GUTH éleveur de reines qui interviendra sur la conduite du rucher.

Jos Guth est un apiculteur professionnel luxembourgeois de haut niveau qui œuvre surtout dans la reproduction de l'abeille en poursuivant les travaux de frère Adam, fondateur de la Buckfast.

Les récents travaux sur le pollen et sa production feront également l'objet d'une conférence avec accès gratuit du public sans badge d'entrée.

Le 22 novembre 2010 : Assemblée générale des apiculteurs de l'Indre

Notre section apicole adhère à cette association départementale.

Cette assemblée se tiendra rue des Ingrains à Châteauroux à 08h45. Parmi les sujets abordés à l'ordre du jour, il sera question du marché du miel, de la déclaration des ruchers, du frelon asiatique, etc...

Un repas à Luant clôturera la réunion.

Les intéressés pour la participation à cette manifestation sont priés de se faire inscrire auprès de Christian avant le 10 novembre 2010.

Frelon asiatique:

Gérard TOURET, président du GDSA, nous a informé de la présence d'un nid de Frelon asiatique à proximité de La Châtre et avait envisagé une réunion des personnes intéressées par cette découverte sur le site. Suite à empêchement de dernière minute, cette réunion a été annulée.

La présence et l'expansion rapide du frelon asiatique dans notre région ne fait donc plus de doute. Il est rappelé la nécessité de piéger, dès le mois de février, les fondatrices de l'espèce, seul moyen de lutte efficace à ce jour.

Face à la menace et aux ravages apicoles de "Vespa velutina", Veto-Pharma va commercialiser des pièges et des attractifs à frelons. Les pièges sont des pièges japonais utilisés contre les frelons locaux, l'at-

tractif a été mis au point avec de l'éthanol et des extraits de plantes, afin d'être répulsif pour les abeilles.

Ruche divisible: "Warré"

Le souhait d'Olivier, nouvel adhérent, de pratiquer l'apiculture avec un système de ruches divisibles type "Warré" a fait l'objet d'un échange instructif entre les apiculteurs expérimentés par cette pratique. Concernant la conduite de ce type de ruche, elle ne ressemble en rien à celle de la Dadant. C'est une divisible, rehaussée par le bas ou par le haut à l'occasion du développement de la colonie et des miellées.

L'absence de cadres rend délicat le transport des corps pleins de miel. La récolte est d'autant plus différente que l'extraction du miel se fait par découpe des rayons, écrasement puis égouttage tout simplement dans le bac à désoperculer. Les abeilles devant reconstruire leurs rayons après chacune des récoltes, le rythme des prélèvements est moins fréquent.

Il faut apprendre à conduire ce type de ruche, mais pour bien des amateurs, ce peut être un bon compromis entre une passion naissante et donc une compétence limitée et un investissement tout aussi limité. L'apiculteur néophyte n'a pas à être professionnel de la menuiserie.

Certains apiculteurs affirment que la température élevée dans cette ruche, environ 36°C alors qu'on ne dépasse pas 35°C dans la Dadant, permet de ne pas traiter contre le varroa qui ne supporte pas une température de ce niveau.

Ce sont des bons motifs pour encourager Olivier à tenter l'expérience.

L'assemblée générale se déroulera le 07 décembre 2010 à 18h00. En conséquence la réunion mensuelle du 23 novembre est annulée. Les adhérents de la section seront informés individuellement. Pour la bonne organisation de l'assemblée, il leur sera demandé de confirmer leur présence.

